DOSSIER DE CANDIDATURE 2023

****

**L’événement Achats de l’Année**

---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**1/ VOS COORDONNÉES**

Nom de l’entreprise : ..........................................................................................................................................

Adresse complète de l’entreprise : ................................................................................................................

Code Postal : ................................ Ville : ........................................................... Pays......................................

Domaine d’activité : .............................................................................................................................................

CA 2021 en Euros : ......................................................Effectifs : ....................................................................

Comptabilité Fournisseurs

Nom : ....................................................Prénom : ......................................Fonction : ......................................

E-Mail : .................................................Tél. fixe : ......................................Tél. mobile ....................................

Adresse complète de l’entreprise (si différente) .........................................................................................

Code Postal : ................................ Ville : ........................................................... Pays......................................

Personne en charge du dossier

Nom : ....................................................Prénom : ......................................Fonction : ......................................

E-Mail : .................................................Tél. fixe : ......................................Tél. mobile ....................................

**2 / VOTRE CATÉGORIE**

(Choisissez et cochez la case correspondante)

CATÉGORIE 1 / CHALLENGE DES ÉQUIPES ACHATS

Cette catégorie récompense une équipe achat qui a mis en œuvre un projet innovant : Que ce soit une démarche, un process, un produit ou un service... Ce projet doit permettre de valoriser « le métier d’acheteur » mais aussi ses valeurs et son attractivité. Le concours est ouvert à toutes les directions des achats et leurs équipes. Plusieurs équipes peuvent concourir de la même entreprise. Toutefois, en fonction du nombre de candidats, l’organisateur se réserve le droit d’effectuer une pré-sélection des meilleurs projets.

Les critères retenus seront : 1 / La pertinence de la démarche – 2 / L’innovation – 3 / Le Rapport qualité / prix – 4 / La qualité de la Présentation...

CATÉGORIE 2 / CHALLENGE FOURNISSEUR INNOVANT

Cette catégorie récompense les innovations fournisseurs, mais aussi, les services, les produits qui améliorent la performance des achats. Les projets présentés peuvent provenir d’un fournisseur mais aussi d’un couple acheteur/fournisseur.

Les critères retenus seront : 1 / L’innovation – 2 / La pérennité du projet présenté – 3 / Le Rapport qualité / prix – 4 / La qualité de la Présentation...

CATÉGORIE 3 / CHALLENGE CO-CONSTRUCTIONS

Cette catégorie récompense les projets innovants de co-constructions entre un acheteur et un fournisseur, ou bien entre différentes entités d'une même entreprise.

Les critères retenus seront : 1 / L’innovation – 2 / La pérennité du projet présenté – 3 / Le Rapport qualité / prix – 4 / La qualité de la Présentation...

UN PROJET MAIS PAS DE CATÉGORIE ?

Contactez Margaux Cabrol : m.cabrol@republik-mdc.fr / 06 32 75 73 57 pour présenter votre projet et voir comment il pourrait s’inscrire dans la compétition.

**3 / TITRE DE VOTRE PROJET**

Précisez : ...............................................................................................................................................................

**4 /** **PRÉSENTATION DE VOTRE PROJET 5 LIGNES MAXIMUM**

(400 caractères espaces compris)

Attention : Ce texte sera l’élément auquel aura accès les jurés, il sera également publié sur le site tropheesachats.fr et dans le programme de la soirée remis à l’ensemble des participants à la soirée.

.....................................................................................................................................................................................

.....................................................................................................................................................................................

.....................................................................................................................................................................................

.....................................................................................................................................................................................

.....................................................................................................................................................................................

---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**5 /** **EXPLIQUEZ EN QUOI VOTRE PROJET A CONTRIBUÉ** **À RENDRE VOTRE ENTREPRISE OU CELLE DE VOTRE CLIENT PLUS PERFORMANTE** **?**

.....................................................................................................................................................................................

.....................................................................................................................................................................................

.....................................................................................................................................................................................

---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**6 /** **RÈGLEMENT**

**Article 1**. Les Trophées des Achats est une marque de la société RÉPUBLIK, domiciliée au 22, Quai Gallieni – 92150 Suresnes.

**Article 2.** Les Trophées des Achats ont pour but de :

* Faire la promotion de la fonction Achats, levier de performance de l’entreprise,
* Souligner la diversité et l’efficacité des dispositifs utilisés par les Directions.

**Article 3.** Les Trophées des Achats sont décernés par un jury de personnalités indépendantes. Ce Jury est désigné par le Comité d’organisation. Le jury est constitué de personnalités représentatives ou médiatiques, il attribue le trophée pour chacune des catégories à partir de la liste des nommés établie par les organisateurs. Les décisions du jury ne peuvent faire l’objet d’aucune contestation et n’ont pas à être motivées.

**Article 4.** Les organisateurs ont déterminé trois catégories pour les Trophées des Achats 2023. Cette liste est susceptible d’être modifiée. La liste définitive sera communiquée à l’issue du vendredi 5 mai 2023, date de la sélection des nommés par le comité d’organisation.

Date limite de dépôt des dossiers : Vendredi 5 mai 2023

**Article 5.** Peuvent concourir les entreprises et leur Direction des Achats, les fournisseurs, prestataires de services ou sociétés de conseil.

**Article 6**. Chaque candidat peut présenter plusieurs dossiers, dans un maximum de 2 dossiers.

Les candidats devront s’acquitter d’une somme forfaitaire :

* **590 euros HT** (708 euros TTC) par dossier de candidature pour les

- administrations publiques,

- les associations,

- et les entreprises

> réalisant moins de trois millions de chiffre d’affaires par an

* **990 euros HT** (1188 euros TTC) par dossier de candidature pour

- administrations publiques,

- les associations,

- et les entreprises

> réalisant trois millions d’euros ou plus de chiffre d’affaires par an

Règlement par virement (RIB en page 4) ou par chèque à l’ordre de RÉPUBLIK et à renvoyer au 22, quai Gallieni– 92150 Suresnes

L'acte signé vaut engagement financier de la part du candidat, sauf, si en cas de force majeure, une résiliation est faite par courrier A/R au plus tard 30 jours avant le grand oral.

Tout candidat s’engage à respecter le présent règlement et la décision du jury. Il s’engage également à s’acquitter de ses frais de candidature au plus tard le 25 avril, faute de quoi son dossier ne sera pas validé. Cette sanction ne dispense pas le candidat de régler les frais de sa candidature.

**Article 7**. Les organisateurs des Trophées des Achats procèdent à l’appel des candidatures à partir du jeudi 17 novembre 2023. La clôture des candidatures est fixée au vendredi 5 mai 2023.

**Article 8**. Il sera organisé une audition des nommés, devant le jury le jeudi 25 mai 2023, de 08h00 à 14h00 (lieu à venir). Ces derniers présenteront, lors de cette audition, leurs opérations, et répondront aux questions posées. Les nommés pourront fournir au jury tous les éléments souhaitables, tant en termes de documents visuels (Powerpoint, supports papier…) que d’indications chiffrées. Toutes les informations communiquées au jury par les postulants (chiffres de vente, de notoriété, objectifs, etc.) feront l’objet d’une confidentialité totale dont le comité d’organisation se porte garant.

**Article 9**. Lors de l’audition des nommés, prévue le jeudi 25 mai 2023, le jury établira son classement en utilisant une grille d’évaluation multicritères, élaborée par le comité d’organisation. Chaque candidat disposera de 3 minutes pour soutenir son dossier et de 3 minutes supplémentaires pour répondre aux éventuelles questions du jury.

**Article 10.** Les nommés et les vainqueurs des Trophées des Achats seront présentés lors de la cérémonie de remise des prix du Lundi 19 juin 2023 au Théâtre Mogador à Paris, dans le programme de la soirée et en live.

**Article 11**. Le palmarès ne sera dévoilé qu’au cours de la soirée de cérémonie du Lundi 19 juin 2023. Un vote public sera également mis en place le soir de la Cérémonie.

**Article 12**. Tout candidat s’engage à respecter le présent règlement et la décision du jury.

---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**7 / ACTE DE CANDIDATURE**

* **Oui, j’accepte les conditions du règlement ci-dessus.**
* **CA 2021 inférieur à 3 millions d’euros**

Je procède à un virement (RIB ci-dessous) ou je joins un chèque de **590 euros HT** (708 euros TTC) par candidature à l’ordre de REPUBLIK. J’accepte de soutenir ma candidature devant le jury en cas de nomination.

* **CA 2021 égal ou supérieur à 3 millions d’euros**

Je procède à un virement (RIB ci-dessous) ou je joins un chèque de **990 euros HT** (1188 euros TTC) par candidature à l’ordre de REPUBLIK.

J’accepte de soutenir ma candidature devant le jury en cas de nomination.

Ces frais devront être réglés avant le Grand Oral, vous recevrez une facture après validation de votre dossier.

Cachet & Signature

(obligatoire afin de confirmer votre dossier)

Précédé de la mention “lu et approuvé“

Date :

**Coordonnées bancaires :**

**SAS REPUBLIK**

**IBAN : FR76 3000 4003 5000 0106 0226 823**

**BIC : BNPAFRPPXXX**